

Audience Générale du Mercredi 5 Août 2015

PAPE FRANÇOIS

AUDIENCE GÉNÉRALE

*Place Saint-Pierre
Mercredi 5 Août 2015*

Frères et sœurs, avec cette catéchèse nous reprenons notre réflexion sur la famille. Aujourd'hui je voudrais m'arrêter aux personnes qui, à la suite de l'échec irréversible de leurs liens matrimoniaux, ont entrepris une nouvelle union. L'Église sait bien qu'une telle situation contredit le Sacrement chrétien. Mais son regard part toujours de son cœur de mère ; un cœur qui cherche toujours le bien et le salut des personnes. Il est nécessaire, par amour de la vérité, de bien discerner les situations, faisant par exemple la différence entre qui a subi la séparation et qui l'a provoquée. La conscience de la nécessité d'un accueil fraternel, dans l'amour et la vérité, a beaucoup grandi envers les baptisés qui ont établi une nouvelle vie commune après l'échec de leur mariage sacramentel. Ces personnes ne sont nullement excommuniées, et elles ne doivent pas être traitées comme telles : elles font toujours partie de l'Église. Aussi doit-on les encourager à vivre leur appartenance au Christ et à l'Église par la prière, l'écoute de la Parole de Dieu, la fréquentation de la liturgie, l'éducation chrétienne des enfants, la charité, le service des pauvres et l'engagement pour la justice et la paix. Que les familles chrétiennes collaborent avec le Christ Bon Pasteur, en prenant soin des familles blessées et en les accompagnant dans la vie de foi de la communauté !

Je salue cordialement les pèlerins de langue française. Que votre visite aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul soit l'occasion de laisser grandir en vous l'attention envers les personnes et les

familles blessées dans leur amour. Que Dieu vous bénisse !